

MISE À JOUR DU PLAN D'INVESTISSEMENT ET DES RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES DE VERS UN CHEZ-SOI 2026-2028

Février 2026

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean*

Québec 

1. Plan d'investissement dans le cadre de Vers un chez-soi

Le 26 août 2019, les ministères de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et Emploi et Développement social Canada (EDSC) ont annoncé la signature de l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi (VCS) 2019-2024 (l'Entente) qui établit les orientations et modalités de collaboration entre les deux gouvernements pour la mise en œuvre du programme au Québec. Dans le cadre de l'Entente modificatrice no 3 de VCS, les communautés désignées financées dans le cadre du programme Vers un chez-soi doivent publier une mise à jour de leur plan d'investissement. C'est dans le but de respecter cette obligation que ce document est publié.

Le plan d'investissement représente les choix par secteurs d'activité que les organismes ont investis et est construit en considérant les acquis des dernières années en termes de services, de besoins exprimés par les dispensateurs de services. Il est aussi réparti en prenant compte des besoins exprimés lors des consultations et rencontres des différentes structures de concertation. Les organismes ont été rencontrés le 2 octobre 2025 afin de déterminer si la région procéderait par appel de projets ou par reconduction. Une reconduction a été privilégiée, ce qui impliquait le transfert interrégional selon les mêmes paramètres que ceux de 2024 ainsi qu'un plan d'investissement similaire aux années antérieures. Vous trouverez dans le [PARCI](#) la structure participative et une description des différents comités. De plus, vous trouverez les autres sources de financement qui viennent soutenir les investissements du gouvernement fédéral.

Le CIUSSS reçoit un montant de 90 980 \$ pour l'administration du programme qui est inclus dans le tableau plus bas, un montant de 2 604 053 \$ pour les services déployés dans la communauté désignée qui représente la Ville de Saguenay et un montant 363 805 \$ pour les communautés rurales ou éloignées, c'est-à-dire le reste du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut par contre souligner que 68 754 \$ sont amputés à la communauté désignée pour aider à une augmentation des demandes et aux limites de l'enveloppe ICRÉ en 2026-2027. Le tableau suivant représente la répartition des sommes selon les cinq secteurs d'activité financés par le programme VCS.

Financement total alloué pour l'ensemble des activités pour la CD			
	2026-2027	2027-2028	2026-2028
Total	2 604 053 \$	2 604 053 \$	5 208 106 \$

Financement alloué par secteurs d'activité CD			
	2026-2027	2027-2028	2026-2028
Services de logement	982 196 \$	982 196 \$	1 964 392 \$
Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	790 877 \$	790 877 \$	1 581 754 \$
Services de soutien aux personnes desservies	740 000 \$	740 000 \$	1 480 000 \$
Investissements en immobilisation	0 \$	0 \$	0
Coordination des ressources et collecte de données	90 980 \$	90 980 \$	181 960 \$
Total	2 604 053 \$	2 604 053 \$	5208106

Financement total alloué pour l'ensemble des activités pour l'entente ICRE			
	2026-2027	2027-2028	2026-2028
Total	363 805 \$	363 805 \$	727 610 \$

Financement alloué par secteurs d'activité			
	2026-2027	2027-2028	2026-2028
Services de logement	117 959 \$	117 959 \$	235 918 \$
Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	145 918 \$	145 918 \$	291 918 \$
Services de soutien aux personnes desservies	99 928 \$	99 928 \$	199 856 \$
Investissements en immobilisation	0	0	
Coordination des ressources et collecte de données	0	0	
Total	363 805 \$	363 805 \$	727 610 \$

1.1. Contributions (en espèce ou en nature) d'autres sources ainsi que par les partenaires impliqués

L'appel de projets pour les années 2022-2024 va permettre de bien identifier les sources consacrées aux services en itinérance. Ces sources sont liées au PSOC, au PAII et à la communauté).

Financement externe estimatif des initiatives de lutte contre l'itinérance pour la CD			
Bailleurs de fonds	2026-2027	2027-2028 (reconduction des sommes annoncées pour 2026-2027)	Total (2026-2028)
PSOC	814 221 \$	814 221 \$	1 628 442 \$
Centre aide	62 844 \$	62 844 \$	125 688 \$
Soutien financier de l'organisme en biens et services	45 688 \$	45 688 \$	91 376 \$
PAII	2 450 300 \$	2 450 300 \$	4 900 600 \$
Total	3 373 053 \$	3 373 053 \$	6 746 106 \$

Financement externe estimatif des initiatives de lutte contre l'itinérance dans le cadre de l'ICRE			
Bailleurs de fonds	2026-2027	2027-2028 (reconduction des sommes annoncées pour 2026-2027)	Total (2026-2028)
PSOC	320 971 \$	320 971 \$	641 942 \$
Centre aide	12 355 \$	12 355 \$	24 710 \$
Soutien financier de l'organisme en biens et services	6 200 \$	6 200 \$	12 400 \$
PAII	440 088 \$	440 088 \$	880 176 \$
Total	779 614 \$	779 614 \$	1 559 228 \$

À noter que les montants indiqués dans notre plan d'investissement ne sont que des estimations et ne représentent pas une confirmation financière de votre part ni de la part du siège social de Santé Québec.

1.2. Résultats régionaux

Cette section détaille les résultats, les cibles et les indicateurs de suivi qui seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction de l'itinérance. Chaque acteur impliqué dans l'offre de service en itinérance devra mettre l'épaule à la roue par des actions qui sont dans son champ d'expertise. Un état des avancements est publié chaque année.

Objectifs	Cibles 2026-2027	Cibles 2027-2028	Indicateurs	Sources de données
Réduire l'itinérance chronique	Réduire de 5 % l'itinérance chronique.	Réduire de 5 % l'itinérance chronique.	Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique.	Dénombrement ou toute autre source jugée pertinente, selon la donnée la plus récente disponible.
	70 % des personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement le sont encore 12 mois après leur placement.	70 % des personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement le sont encore 12 mois après leur placement.	Nombre de personnes en itinérance chronique en logement le sont encore 12 et 24 mois après leur placement.	Rapports annuels des projets VCS.
	45 % des personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement le sont encore 24 mois après leur placement.	45 % des personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement le sont encore 24 mois après leur placement.	Nombre de personnes en itinérance chronique en logement le sont encore 12 et 24 mois après leur placement.	Rapports annuels des projets VCS.

Objectifs	Cibles 2026-2027	Cibles 2027-2028	Indicateurs	Sources de données
Accompagner plus de 237 personnes vers une stabilité résidentielle	- 147 personnes seront accompagnées et logées dans un logement transitoire	- 147 personnes seront accompagnées et logées dans un logement transitoire	Nombre de personnes accompagnées et logées dans un logement : - Transitoire - Permanent	RREL
La région, par cet objectif, contribue au nouvel objectif du gouvernement du Québec visant à suivre le nombre de personnes accompagnées	- 56 personnes seront accompagnées et logées dans un logement permanent.	- 56 personnes seront accompagnées et logées dans un logement permanent.		
	4 jeunes supplémentaires.	4 jeunes supplémentaires.	Nombre de jeunes provenant des centres	Mesure 1.1 du PAII 2021-2026

Objectifs	Cibles 2026-2027	Cibles 2027-2028	Indicateurs	Sources de données
vers une stabilité résidentielle. (Les cibles pourraient être sujettes à modification en 2026-2027 et 2027-2028 en fonction des financements pour l'accompagnement et des logements disponibles)			de réadaptation pour jeunes en difficulté ayant bénéficié d'un supplément au loyer - Accompagnés - Logés	Données issues du tableau mensuel de reddition de compte.
	4 personnes supplémentaires	4 personnes supplémentaires	Nombre de personnes en situation d'itinérance ayant bénéficié d'un supplément au loyer - Accompagnées - Logées	Mesure 5.2 du PAII 2021-2026 Donnée issue du tableau mensuel de reddition de compte.
	26 personnes seront accompagnées en logement : - Transitoire - Permanent	26 personnes seront accompagnées en logement : - Transitoire - Permanent	Nombre de personnes accompagnées en logement : - Transitoire - Permanent	Mesure 5.3 du PAII 2021-2026 Donnée issue de la fiche de suivi annuel du PAII.

Objectifs	Cibles 2026-2027	Cibles 2027-2028	Indicateurs	Sources de données
Consolider le continuum d'hébergement sur le territoire	Maintenir les places en hébergement d'urgence.	Maintenir les places en hébergement d'urgence.	Nombre de places disponibles au 31 mars de chaque année.	Cartographie.
	Maintenir 51 places en ressources d'hébergement de transition.	Maintenir 51 places en ressources d'hébergement de transition.	Nombre de places au 31 mars de chaque année.	Cartographie.
	Maintenir 12 places en ressources	Maintenir 12 places en ressources	Nombre de places au 31 mars de	Cartographie.

Objectifs	Cibles 2026-2027	Cibles 2027-2028	Indicateurs	Sources de données
	d'hébergement visant la réinsertion.	d'hébergement visant la réinsertion.	chaque année.	
Mesures 6.1 Soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition Consolider les services d'hébergement d'urgence et de transition pour les femmes en situation d'itinérance	Maintenir 47 places pour hommes et femmes en refuge d'urgence.	Maintenir 47 places pour hommes et femmes en refuge d'urgence.	Nombre de places au 31 mars de chaque année. Nombre de nuitées hommes par mois. Nombre de nuitées femmes par mois.	Rapport de l'OC.
Mesure 6.3 Consolider les services de proximité en itinérance (équipe de liaison en dépendance et « outreach » auprès des personnes entre autres dans les refuges)	Maintenir en place un travailleur de rue (TR) dédié à la clinique de proximité.	Maintenir en place un travailleur de rue (TR) dédié à la clinique de proximité.	Nombre d'ETC présents par année.	Rapport de l'OC.
	Maintenir un professionnel répondant.	Maintenir un professionnel répondant.	Nombre d'ETC présents par année.	Nombre d'ETC au registre de postes.

La définition de l'itinérance chronique retenue est inspirée de la définition du gouvernement du Canada, qui est : personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui rencontrent l'un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année.
OU
- ont été en situation d'itinérance pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des trois dernières années.

L'itinérance chronique inclut le temps passé dans les situations suivantes :

1. Passer la nuit dans des lieux extérieurs, incluant les endroits publics ou privés sans autorisation ni contrat, ou les endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance).

2. Passer la nuit dans un refuge d'urgence, incluant les refuges d'urgence de nuit pour les personnes en situation d'itinérance (incluant les refuges pour des populations spécifiques, par exemple les refuges pour les jeunes, les familles et les nouveaux arrivants), les refuges pour femmes victimes de violence et les refuges d'urgence pour personnes fuyant un désastre naturel ou la destruction de leur hébergement (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance).
3. Demeurer temporairement chez quelqu'un, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent, ou vivant dans les logements de location temporaires et à court terme (ex. : les motels) sans droit au maintien dans les lieux (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance).

2. CONCLUSION

Ce plan représente une réponse partielle aux défis vécus sur notre territoire, car les besoins sont grands et l'itinérance est une combinaison de plusieurs facteurs qui est en évolution selon les changements vécus par notre société.

Les liens de communication et de collaboration qui existent dans notre région sont de qualité, ce qui permet de voir les prochaines années avec plus d'optimisme et certainement de mieux répondre aux enjeux présents en privilégiant une combinaison de solutions adaptées au milieu. Notre communauté a démontré qu'il est possible de mobiliser tous les acteurs, de toutes les sphères concernées par le phénomène pour répondre rapidement à des enjeux nouveaux.

Soyons à l'écoute des gens qui vivent cette réalité, ils nous pisteront vers des solutions mieux adaptées à leurs besoins.